

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

---

**AVIS**

de publication d'un arrêté portant sur des modifications temporaires au cahier des charges de l'appellation d'origine contrôlée Crémant du Jura.

Les dispositions de l'arrêté du 3 octobre 2023, portant modification temporaire au cahier des charges de l'appellation d'origine contrôlée Crémant du Jura ont été publiées au *Journal officiel* de la République Française le 7 octobre 2023 (AGRT2324723A).